



Dictionnaire des théâtres du monde

Nationaux (Théâtres) en France

Les théâtres nationaux sont des établissements publics de création et de diffusion dramatiques (eu égard à son histoire, la [Comédie-Française](#), érigée en établissement public en 1995, conserve néanmoins, en parallèle, une structure particulière de société de comédiens). Ils sont totalement financés par l'État. Leurs directeurs (l'administrateur général, pour la Comédie-Française) sont nommés par le président de la République pour un premier contrat de cinq ans, renouvelable par périodes de trois ans. Situés au cœur du dispositif institutionnel, ils constituent, avec les [centres dramatiques](#), le secteur public du théâtre français. Les théâtres nationaux sont au nombre de cinq : la Comédie-Française, le Théâtre national de l'[Odéon](#), le Théâtre national de Chaillot, le Théâtre national de Strasbourg et le Théâtre national de la Colline.

La Comédie-Française (1680)

C'est la scène française la plus prestigieuse. Sa mission repose sur la « trinité » : troupe, alternance, répertoire. Traditionnellement dirigée par des hommes de théâtre issus de la Maison, la Comédie-Française a été fortement marquée, ces dernières années, par les nominations de [Vincent](#) (1983-1986), premier administrateur général à venir de la [décentralisation](#), de [Vitez](#) (1988-1990), mort brutalement après un passage fulgurant, et de [Lassalle](#) (1990-1993). Tous trois ont contribué à redynamiser l'institution par l'affirmation, notamment, du rôle du metteur en scène comme chef de troupe et le souci d'un meilleur équilibre, dans l'inscription au répertoire, entre textes classiques et auteurs contemporains, au nombre desquels on citera tout particulièrement [Genet](#), Sartre, [Camus](#) et Césaire. Leur ont succédé [Miquel](#) (1993-2001), [Bozonnet](#) (2001-2007) et [Mayette](#) (depuis 2007). Depuis avril 1993, la troupe des comédiens-français assure les spectacles programmés au Théâtre du [Vieux-Colombier](#). Depuis 1996, la Comédie-Française dispose d'une troisième salle, le Studio, au Carrousel du Louvre.

Le Théâtre national de l'Odéon (1968)

Placé de droit sous la direction de l'administrateur général de la Comédie-Française, l'Odéon a fonctionné dans un premier temps comme théâtre d'accueil pour de grandes compagnies françaises ou étrangères, ainsi que pour certains spectacles du [Jeune Théâtre national](#) et de la Comédie-Française. À partir de 1983, il a accueilli, six mois par an, le [Théâtre de l'Europe](#) dirigé par [Giorgio Strehler](#), avant de devenir, en 1990, Théâtre de l'Europe de plein exercice, sous la direction du metteur en scène catalan [Lluís Pasqual](#). [Lavaudant](#) lui succède de 1996 à 2007, puis [Py](#) à partir de 2007. L'Odéon est notamment chargé de présenter au public français les grandes productions de l'art dramatique européen, classique et contemporain.

Le Théâtre national de Chaillot (1968)

Le Théâtre national de Chaillot a pris la suite, dans la salle du palais de Chaillot, du [Théâtre national populaire](#). Fonctionnant depuis 1920 (premier directeur : [Gémier](#)) sous le régime de la concession, le TNP, rénové en 1951 et confié à [Vilar](#), puis dirigé, après le retrait de ce dernier, en 1963, par [Georges Wilson](#), s'est vu attribuer le statut d'établissement public par décret du 21 octobre 1968. À la suite d'une modification de sa mission et du transfert du label « TNP » au CDN de Villeurbanne, en 1973, le théâtre prend officiellement, en 1975, le nom de Théâtre national de Chaillot.

Wilson continue à assurer la direction du Théâtre national jusqu'en 1972.

En 1973, Chaillot est appelé à devenir un centre de création interdisciplinaire, sous la direction de Jack Lang, qui charge Vitez et Christian Dupavillon de la codirection artistique et engage une transformation radicale de la grande salle. En 1974, [Guy](#), secrétaire d'État à la Culture, ne donne pas suite à la mission de Lang. La direction de Chaillot est alors confiée à [Perinetti](#) (1974-1981), avec interdiction de production. En 1981, sous la direction d'Antoine Vitez (1981-1988), le théâtre national retrouve sa pleine mission de création, que Vitez veut « élitare pour tous ». À la nomination de ce dernier comme administrateur général de la Comédie-Française, lui succède [Savary](#), ancien fondateur et animateur du Grand Magic Circus (1988-2000), puis Ariel Goldenberg (2000-2008), assisté de José Montalvo, avec une double mission, théâtrale et chorégraphique. À compter de 2008, les destinées de ce haut-lieu de la décentralisation dramatique et de l'histoire du théâtre français sont confiées à la chorégraphe Dominique Hervieu assistée de Montalvo.

Le Théâtre national de Strasbourg (1968)

À la dissolution du syndicat intercommunal qui présidait à sa destinée depuis sa création, en 1947, le Centre dramatique de l'Est (CDE) a bénéficié du label Théâtre national de Strasbourg (TNS) en 1968, avant de recevoir officiellement le statut d'établissement public en 1972. Si le TNS a abandonné l'importante activité de « tréteaux » menée par le CDE à travers l'Alsace, il poursuit en revanche l'activité de formation dans le cadre de l'[École nationale supérieure d'art dramatique](#). Il est à cette date le seul théâtre national implanté en région. La direction du TNS a été assurée par [Gignoux](#), qui a dirigé le CDE depuis 1957 et qui est resté en poste jusqu'en 1971 ; Jacques Fornier (1971-1972) ; [Perinetti](#) (1972-1974) ; Vincent (1975-1983) ; Lassalle (1983-1990), [Villégier](#) (1990-1993) ; [Martinelli](#) (1993-2000), [Braunschweig](#) (2000-2008). Il est à noter que deux directeurs du TNS ont été nommés administrateurs généraux de la Comédie-Française : Vincent en 1983 et Lassalle en 1990.

Le Théâtre national de la Colline (1987)

Dernier-né des « nationaux », le Théâtre national de la Colline a pris la suite, en 1987, du Théâtre de l'Est parisien (TEP) de [Rétoré](#), qui avait obtenu le statut de théâtre national en 1972. Dans ses nouveaux locaux de la rue Malte-Brun, il est dirigé à sa fondation par le metteur en scène d'origine argentine [Lavelli](#), qui lui donne son orientation contemporaine, et depuis 1997 par [Françon](#). Artiste associé à compter de 2009, Braunschweig est appelé à prendre la direction du Théâtre en 2010. Dans la complémentarité de leurs missions, les théâtres nationaux représentent ainsi une manière de panorama du secteur public du théâtre et du spectacle vivant français.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Le Théâtre et les spectacles , la politique culturelle 1981-1985, bilan de la législature, Paris : Ministère de la culture, 1985
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39772598p>
- Direction du théâtre et des spectacles mode d'emploi , 92, Ministère de la culture et de la communication, Direction du théâtre et des spectacles, Paris : Direction du théâtre et des spectacles, 1992
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb35568392d>

Rédacteur(s)

[J.-P. WURTZ](#)

Édition Bordas 2008

Classement

Cet article relève de la spécialité [Institutions et lieux](#)

Zone(s) géographique(s) : France

Période(s) : 17^{ème} siècle 20^{ème} siècle

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-nationaux-theatres>